

L'info de gauche : C'est ici !

**AH ! LES COMEDIENS !
AH ! LES MAGICIENS !**

Macronistes et médias nous abreuvent de poncifs.

"Il faut réduire le déficit !" Ne sommes nous pas en crise ?

"Pour baisser les dépenses publiques, il faut baisser les APL !" N'est-ce pas le bon sens ?

"Certains sont contraints de vivre dans la rue ? Diminuons le budget du logement mais surtout supprimons ces normes qui nous contraignent à construire des logements de qualité même pour ceux qui ne sont Rien.

Tous ces fainéants n'ont qu'à se débrouiller."

Les PME et les TPE ne peuvent pas embaucher ? Foin de ceux qui imaginent que c'est parce que leurs carnets de commande sont vides ! Non, c'est à cause de la trop grande rigidité du code du travail ! Pas de panique ! Le gouvernement va supprimer par ordonnances ces obstacles à l'embauche.

Pour les Riches, supprimer l'ISF, favoriser la spéculation, augmenter par tous les moyens les dividendes, pour tous les autres, bloquer les salaires, baisser les pensions, et leur faire croire, même si c'est une pensée un peu complexe pour eux, que cela permettra la relance économique.

Et même si je ne gagne pas assez pour consommer plus, j'ai encore une solution : je vais emprunter à la banque. Mais bien sûr, avant de m'accorder le moindre prêt, le banquier me demandera : "êtes-vous en CDI" ? Surtout ne pas répondre alors : "oui, avec le nouveau code du travail j'ai un contrat de chantier, je suis en CDI une heure par jour". Car le banquier, prenant un air navré, dirait alors : "Ça ne va pas être possible, Monsieur" !

Daniel Vince



L'INSOUMIS DE PÉRIGNY

Bulletin n°12
novembre 2017



SAUVONS LE CODE DU TRAVAIL !

Le gouvernement veut détruire le code du travail par "ordonnances" (c'est-à-dire en écrivant la loi à la place des députés). La loi ne fixera plus rien, toutes les règles sociales se décideront dans l'entreprise !

C'est "open bar" pour le MEDEF :

LA FIN DU CDI en rendant les licenciements plus faciles et moins chers et en ajoutant un nouveau contrat (le contrat de chantier à durée limitée sans prime de précarité ni limite en nombre).

DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET UN TEMPS DE TRAVAIL SANS LIMITE LEGALE.

C'est toujours plus d'efforts pour le peuple et toujours plus de cadeaux pour l'oligarchie.

Résistons au coup d'état social !

NE LAISSONS PAS FAIRE !

Faut-il taper sur les TAP ?

Les TAP (Temps d'Activités Périscolaires), quel avenir pour 2018 ?

Plus de trois années après la réforme des rythmes scolaires, entrée en application à la rentrée 2013, nous ne savons toujours pas au niveau national, si cette réforme phare de l'ère Hollande améliore les résultats des élèves.

Cette réforme imposait une demi-journée supplémentaire soit le mercredi matin, soit le samedi matin pour les enfants du primaire. Le TAP devait être un temps d'activités périscolaires organisé et pris en charge par les communes, ces activités visant à favoriser l'accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques, sportives etc.

Le ministère de l'Éducation, sauce Macron, a livré le 10 juin, 3 nouveaux rapports qui ne font guère avancer les choses :

- **Le rapport « Fotinos »** montre une appréciation opposée des animateurs et des parents d'un côté, des enseignants de l'autre, sur les effets de la réforme.
- **Le rapport « Testu »** est plus positif sur les rythmes de vie des élèves, mais il ne concerne qu'une ville moyenne, Arras et se base sur 8 écoles seulement.
- Était-ce vraiment la peine de retenir **le rapport de l'inspection générale**, dirigé par Marie Mégard, une année entière ? Probablement pas. Ce rapport n'apporte aucun éclairage sur les effets de la réforme. Il revendique même l'impossibilité à en établir un bilan sans instrument adéquat et aussi peu de temps après sa mise en place.

Le gouvernement Macron a donc finalement laissé le choix de changer ou pas de rythme scolaire dès la rentrée 2017, refileant ainsi la patate chaude aux communes. Mais pour celles-ci, La réduction de 13 milliards des dotations de l'État aux collectivités locales sera un élément important dans les réflexions à venir. **La fin des emplois aidés, (près de 55000 dans l'éducation nationale), va peser lourd dans la balance !**

Du coup, 43% des communes ont fait le choix de revenir à la semaine des 4 jours.

Concernant notre commune de Périgny, les enseignants, les parents d'élèves et la collectivité vont devoir établir un bilan et choisir leur orientation.

Le constat, aujourd'hui, est que la mise en place, imposante, de ces TAP, a engendré une implication sans faille de la municipalité, des intervenants extérieurs, du centre de loisirs, et des agents territoriaux.

A Périgny, 95% des élèves y ont complètement adhéré et les parents sont également satisfaits des nombreuses activités proposées.

L'avis des enfants devrait être essentiel, fondamental pour ce choix !!

A quels défis les citoyens de demain vont-ils devoir faire face et comment les y préparer ? En privilégiant la concurrence et les oppositions ou en cultivant l'empathie, la créativité, la coopération, la prise d'initiatives ou encore la confiance en soi et l'esprit critique ?

L'éducation, c'est la boussole de la vie !

Patrick Palem